



Moisissure et préavis que faire ?

Par **Samantha77**, le **01/01/2015** à **21:26**

Bonsoir

Je loue un appartement depuis 1an, à notre entrée tout avais été repeint lorsque l'hiver est arriver nou avons commencer a avoir des champignons dans la chambre qui nous a obliger à ne plus y dormir car mon ami a des soucis respiratoire et dans la salle de bain.

Nous somme aller a l'agence photo a l'appuie leur expliquer notre problème, la on nous a en gros répondu que nous étions des menteurs et que c'était de notre faute si y en avais.

Nous y somme retourner peut de jour après il on enfin contacter les proprio qui sont venu constater (nous avons pas de vmc depuis notre entrée dans le logement) après sa il on réparer la vmc et nous on dit de nettoyer les champignons chose que nous avons fait et par la suite on a retirer le lino qui avait été toucher. On a vu avec le proprio pour le changement des veux de la chambre qui était mort et donc tout le froid passait. Cet été on a changer les velus, recouper la bas de la porte de salle de bain qui n'était pas a 2cm du sol et mît une ventilation a la fenêtre.

Cet hiver rebelote en pire champignon dans la salle de bain en grosse quantité, sur les fenêtres de chambre avec des coupure d'eau sur les murs des 2 pièces et depuis peu dans la salon et dans l'entrée de l'appartement, les proprio son revenu constater et nous, avons donner le préavis on a bien insister sur le faite que nous ne tolérons pas de perdre la caution a cause de sa.

Seulement les proprio nous on dit on vend de toute façon et la surprise nous venons de voir que l'appartement est de nouveau à la location donc vu la date pas de travaux de prévu mais du coup on a peur de se faire rouler pour la caution

J'ai penser envoyer une lettre Ar avec les photos pour nous protéger qu'en pensez vous ?
Que pouvons nous faire ?

Par **cocotte1003**, le **02/01/2015** à **04:33**

Bonjour, avez vous fait in état des lieux de sortie ou les moisissures sont notées, cordialement

Par **Samantha77**, le **02/01/2015** à **10:43**

Bonjour on rend les clés le 10 mars, notre entourage nous dit de nettoyer a la javel mais les taches sont toujours visible et de plus a un endroit c'est une tache conséquente

Par **cocotte1003**, le **02/01/2015** à **12:44**

Bonjour, c'est l'état des lieux de sortie qui est important dans votre situation pas le rendu des clés, cordialement

Par **Samantha77**, le **02/01/2015** à **13:16**

L'état des lieux de sorti se fera le 10 mars aussi
La j'ai fait unes lettre avec photo qui part en Ar pour nous "protéger"